



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

Direction générale

102, rue de la Fabrique, Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec) J0L 2E0

Téléphone : (450) 584-2258, poste 0 / Télécopieur : (450) 584-2795

Site Web : www.smsr.quebec

Courriel : info@smsr.quebec

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2023-2024-2025

Est par la présente donnée par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale, en conformité avec la loi sur la fiscalité municipale que :

Que le rôle d'évaluation triennal pour les trois prochains exercices financier 2023-2024-2025 a été déposé à mon bureau, le 28 octobre 2022, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Vous pouvez aussi prendre connaissance de votre évaluation en ligne à cette adresse: <http://smsr.quebec/role-devaluation/>

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes ;

- être déposée avant le 1^{er} mai 2023
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu
A/S : Madame Sylvie Burelle
102, rue de la Fabrique
Saint-Marc-sur-Richelieu, Québec, J0L 2E0
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ou sur le site du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sous l'onglet Évaluation foncière.
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement #86-20 à l'article 8 de la M.R.C. de la Vallée du Richelieu et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 14^e jour du mois de novembre 2022.

Sylvie Burelle, g.m.a.

Greffière-trésorière et directrice générale